

La transition écologique invitée à l'Élysée

mardi 2 décembre 2014, par [Yveline Nicolas](#)

La troisième édition du rendez vous annuel instauré depuis 2012 pour faire de la France « la nation de l'excellence environnementale » s'est tenue les 27 et 28 novembre à Paris.

Le format précédemment annoncé en trois journées séparées a été abandonné. La conférence environnementale s'est tenue les 27 et 28 novembre, à l'Élysée et non plus comme les deux fois précédentes au Conseil économique social et environnemental. Signe que le président de la République veut reprendre l'initiative sur les questions environnementales ?

Organisées avec une certaine précipitation, trois tables rondes thématiques ont réuni les associations, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, parlementaires, ministres sur les thèmes suivants : mobilité, santé environnementale, 21ème Conférence des parties à la Convention climat.

Cette fois, la feuille de route issue de la Conférence environnementale ne sera connue que courant janvier 2015, après une réunion du Conseil national de la transition écologique. En attendant, quelques annonces ont été faites, principalement des confirmations d'engagements déjà pris :

- La création du fonds de la transition énergétique doté de 1,5 milliard d'euros et géré par la Caisse des dépôts. Cela est modeste par rapport au budget nécessaire pour la transition énergétique, estimé entre 10 et 30 milliards d'euros.
- Le lancement du programme d'installations de 160.000 bornes de recharge de véhicules électriques ; l'extension de la prime à la conversion des vieux véhicules diesel aux véhicules propres, en plus des véhicules électriques.
- La mise en place d'un système d'identification des véhicules en fonction de leur émissions polluantes, afin d'aider les collectivités à développer des politiques favorisant les véhicules les plus propres.
- 15 000 emplois d'avenir dans le secteur de l'environnement en 2015 « sans critère de diplôme ».
- L'interdiction du bisphénol A dans tous les contenants alimentaires à partir de janvier 2015 et les sacs plastiques à usage unique interdit en 2016.
- « *Aller plus loin* » dans l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, facteur de la disparition des abeilles.
- L'intégration d'une partie concernant l'environnement dans le texte de la loi de santé publique.

L'ombre du drame du barrage de Sirvens, projet entaché par les violences, le manque de concertation et les conflits d'intérêt, flottait sur la Conférence environnementale. D'autant que le 26 novembre, la Commission européenne ouvrait contre la France une procédure d'infraction pour violation présumée de la directive sur l'eau, les autorités ayant « *lancé le projet nonobstant la détérioration de l'état écologique de la masse d'eau qu'il est susceptible d'entraîner* ». Dans son discours final, le chef de l'Etat a annoncé une mission pour un « *nouveau modèle de démocratie participative* », qui soumettra des propositions dans six mois, et a prôné des référendums locaux, qui « *valent toujours mieux que le fait accompli ou que l'enlèvement* ».

Des associations, n'ayant pas digéré la suspension de l'écotaxe du péage de transit poids lourds, ont boycotté la table ronde sur les transports : FNE, Réseau action climat, Ligue pour la protection des oiseaux.

Beaucoup critiquent la mise en sommeil du comité sur la fiscalité écologique (dont la relance a été annoncée), les mauvais résultats de la France en matière de pollution de l'air, de l'eau (la directive européenne sur les nitrates de 1991 n'est toujours pas respectée), le manque de volonté de taxer le diesel plus fortement que l'essence, les « *grands projets inutiles* » (infrastructures routières, élevages géants, sites inadaptés de stockages de déchets), le retard pour la discussion du projet de loi sur la biodiversité,

qui prévoyait la création d'une agence nationale de la biodiversité en 2013...

Le président de la République a annoncé la suppression des crédits à l'exportation accordés aux pays en développement dès lors qu'il y a utilisation du charbon. Les Amis de la Terre, qui mènent depuis des années une campagne sur le sujet, déplorent l'absence de calendrier précis et soulignent que des entreprises publiques comme EDF et GDF continuent à investir dans des projets très polluants en Europe de l'Est et dans des pays du Sud.

Il a pourtant été répété que la France doit être « *exemplaire* ». Car elle accueillera fin 2015 les négociations climatiques mondiales de la « *Cop21* », qui visent un accord global et contraignant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans son discours de clôture de la Conférence environnementale, le premier ministre a déclaré la lutte contre le réchauffement climatique grande cause nationale 2015.